

# Les Echos

## GESTION D'ACTIFS

**PLACEMENT** Bercy en a fait l'une de ses priorités. De la loi Pacte au label Relance pour les fonds d'investissement, le gouvernement multiplie les initiatives pour inciter les épargnants à investir dans l'économie réelle. Un objectif largement partagé par les professionnels de la gestion.

## Le défi de la mobilisation « productive » de l'épargne

Bastien Bouchaud  
@BastienBouchaud

Les Français sont parmi les plus friands de produits d'épargne en Europe, une tendance encore renforcée par la crise du coronavirus. Mais ils privilégient les placements « sécurisés », sans risque de perte en capital. Une manne énorme, de plus de 3.200 milliards d'euros, qui pourrait être mobilisée de manière plus productive. C'est en tout cas l'avis du gouvernement, qui multiplie les initiatives pour fléchir l'épargne des ménages vers le financement des entreprises. Dernière en date : la création d'un label Relance pour les fonds qui vont venir renforcer les fonds propres des PME et ETI françaises touchées par la crise du coronavirus.

« L'objectif est de faire participer l'épargne des Français à la relance de l'économie. En finançant les entreprises en fonds propres, elles pourront plus facilement investir », explique Laure Delahousse, directrice générale adjointe de l'Association française de gestion financière (AFG), en favorisant leur accès à des financements de long terme. Et accessoirement de renforcer la détention des entreprises françaises par des acteurs locaux, un enjeu qui a gagné en importance avec l'annonce de la prochaine fermeture par Bridgestone de son usine de Béthune.

### Calendrier serré

Les travaux se poursuivent à marche forcée pour mettre en place ce nouveau label. Le gouvernement, qui a dévoilé son plan de relance au début du mois, a imposé un calendrier serré. Les exigences du label doivent être fixées dans les prochaines semaines, et les premiers fonds lancés d'ici à la fin de l'année. Il faut dire que le temps presse. « C'est un sujet clé, la crise sanitaire a dégénéré en crise économique, ce qui a créé des trous de trésorerie dans les entreprises », souligne Dominique Carrel-Billiard, directeur des métiers actifs réels et alternatifs d'Amundi, qui envisage de faire labelliser l'un de



Parmi les mesures du plan de relance, Bruno Le Maire a annoncé la création rapide d'un label Relance pour certains fonds d'investissement. Photo Eliot Blondet/Pool/RÉA

ses fonds. « Il faut trouver le moyen de les aider à se reconstruire sur des bases pérennes. »

Reste à convaincre les Français d'investir dans ces fonds. Le label a vocation à valoriser « la collecte de l'épargne des ménages en faveur de la relance », indique le gouvernement. « Les investisseurs veulent savoir à quoi sert leur argent, il est important de faire prendre conscience que l'épargne est concrètement investie dans des entreprises installées en France », précise Laure Delahousse. Pour assurer le succès de l'initiative, le gouvernement table également sur des garanties qui seraient octroyées par bpi-france pour diminuer le risque sup-

porté par les investisseurs. Un élément qui pourrait se révéler déterminant, compte tenu de l'aversion au risque des Français en termes de produits d'épargne.

### L'éducation financière est à la mode

En parallèle, les sociétés de gestion de la place et les autorités monétaires ont largement investi dans l'éducation financière. Avec l'objectif, là aussi, d'encourager les Français à diversifier leurs investissements au-delà des supports sécurisés comme l'assurance-vie en euros ou le Livret A. L'ouverture l'an dernier de la Cité de l'économie, dans une ancienne succursale de la Banque

de France, en est l'un des exemples les plus visibles.

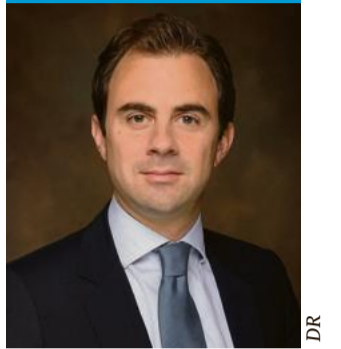
De nombreux supports ont par ailleurs été développés par des sociétés de gestion ces dernières années, du livret pour enfant au jeu de société. Début octobre, la Banque de France inaugurera de son côté son premier cours en ligne à l'inscription libre et gratuite (MOOC) « pour apprendre à placer son épargne et gérer ses placements au plus juste », en association avec l'Institut national de la consommation. Une initiative qui tombe à point nommé alors que de nombreux épargnants se retrouvent confrontés au gel d'une partie de leur épargne dans des fonds risqués de la société H2O. ■

### Pas de rendement sans prise de risque

C'est l'un des paradoxes des épargnants : ils répugnent à prendre des risques, mais ils ont des attentes élevées en termes de performance de leurs investissements. Les Français, moins gourmands que la moyenne mondiale, s'attendent toutefois à des rendements supérieurs à 9 % par an, selon la dernière étude de Schroders sur le sujet. Mais seule la prise de risque permet d'atteindre des rendements élevés. C'est l'un des enseignements de l'étude menée par des universitaires (1) sur le patrimoine des ménages suédois. Les ménages les plus aisés obtiennent des rendements plus élevés que la moyenne, ce qui accentue les inégalités de patrimoine. Mais cette différence disparaît lorsqu'elle est ajustée au niveau de prise de risque. Les plus riches investissent simplement dans des placements plus risqués et qui rapportent donc davantage. Une étude innovante : il aura fallu sept ans aux universitaires pour passer au crible les données très détaillées rassemblées par les autorités suédoises et qui n'existent pas dans d'autres pays.

(1) « Rich Pickings ? Risk, Return, and Skill in Household Wealth », « American Economic Review », septembre 2020. Laurent Bach (Essec), Laurent Calvet (Edhec) et Paolo Sodini (Stockholm School of Economics).

### LA PERSONNALITÉ



### Michael Niedzielski, premier gérant de ROCE Capital

#### Son actualité

Michael Niedzielski est le gérant et cofondateur de ROCE Capital, une jeune pousse de la gestion d'actifs. Tout comme son partenaire et directeur général de la structure, Matthieu Bordeaux-Groult, un ancien d'Exane BNP à New-York, il a réalisé l'essentiel de sa carrière à l'étranger. Timothée Malphettes, un ancien de Covéa, vient compléter l'équipe en tant que directeur des opérations.

#### Son parcours

Âgé de quarante et un ans, Michael Niedzielski a travaillé au sein de plusieurs grands noms de la finance à Londres et aux Etats-Unis. Après avoir débuté chez JP Morgan dans la City, il rejoint Fidelity en tant que gérant et s'installe à Boston, où est situé son siège. Par la suite, il retourne à Londres avant de poursuivre sa carrière chez T Rowe Price. La perspective du Brexit le décide finalement à sauter le pas et à lancer sa propre société de gestion depuis Paris. Michael Niedzielski est diplômé de l'université de Chicago et de la Columbia Business School.

#### Son groupe

ROCE Capital est une nouvelle société de gestion qui a obtenu son agrément AMF en avril dernier. La société lance son premier fonds cette semaine avec plus de 30 millions d'euros d'encours, provenant essentiellement de « family offices » et de deux investisseurs institutionnels. La boutique compte atteindre les 50 millions d'encours d'ici à la fin de l'année. Sa stratégie de gestion, ciblée sur les actions, part d'une analyse fondamentale de la création de valeur des entreprises. Ses fondateurs estiment que la réforme de la recherche-action dans MIF2 a conduit à une réduction de la couverture des petites et moyennes valeurs, ce qui leur offre l'opportunité de démontrer leur valeur ajoutée.

B. B.



SUR LE WEB

Retrouvez notre page gestion d'actifs tous les mardis

et sur le site lesechos.fr

## Les débuts prometteurs des nouveaux PER

Alors que la nouvelle mouture des plans d'épargne retraite va bientôt fêter son premier anniversaire, les chiffres de collecte montrent une dynamique prometteuse. Mais le chemin à parcourir est encore long avant d'atteindre les objectifs du gouvernement.

Le premier anniversaire des nouveaux plans d'épargne retraite (PER) approche à grands pas, et l'ambiance est à la fête chez les professionnels. « Le produit décolle », s'enthousiasme Dominique Carrel-Billiard, en charge des actifs réels et alternatifs chez Amundi. « La dynamique est plutôt bonne, beaucoup de produits interentreprises ont déjà été transformés », confirme Laure

Delahousse, directrice générale adjointe de l'Association française de gestion financière (AFG).

### « Le produit s'installe »

Les premiers chiffres de collecte vont dans ce sens. Sur le seul premier trimestre 2020, les encours sont en forte progression pour les PER individuels et surtout collectifs. Le nombre d'épargnants concernés a, lui aussi, bondi, passant de 550.000 à 788.000, selon nos informations. « Ce n'est pas encore très important par rapport à la population active, mais le produit s'installe et se développe », observe Dominique Carrel-Billiard. « Avoir une dynamique aussi positive sur le seul premier trimestre est très encourageant », ajoute-t-il. D'autant que sur les PER individuels, la collecte en unités de compte a égale-

ment progressé par rapport aux fonds garantis.

Le secteur n'a pas été épargné par le coronavirus. La collecte brute d'épargne salariale a été ralentie par le confinement, met en garde Laure Delahousse, qui s'attend toutefois à une nouvelle accélération en fin d'année. Le gouvernement s'est donné comme objectif de faire passer les encours de 230 à 300 milliards d'euros d'ici à 2023. Mais le développement de l'épargne retraite, longtemps délaissée par les Français, est un travail de longue haleine. « C'est un cadre qui semble attirer les clients, mais cela prend du temps, en particulier en épargne collective avec les consultations de comités d'entreprise », explique Dominique Carrel-Billiard.

L'offre actuelle reste largement entre les mains des grandes ban-

« Les sociétés de gestion ont obtenu dans la loi Pacte la liberté de créer leur propre PER. »

SÉBASTIEN D'ORNANO  
Fondateur de la fintech Yomoni

ques et de leurs assureurs. Mais les choses pourraient évoluer. La loi Pacte, qui a créé ces nouveaux produits, a ouvert la possibilité pour les sociétés de gestion de collecter elles-mêmes l'épargne retraite de leurs clients. Une première offre sera lancée d'ici à la mi-octobre, par la fintech Yomoni. « Les sociétés de gestion ont obtenu dans la loi Pacte la liberté de créer leur propre PER et nous sommes très heureux d'être les premiers à profiter de cette évolution avec Yomoni Retraite », se félicite Sébastien d'Ornano, son fondateur. La fintech s'est associée à Suravenir et au Crédit Agricole pour ce produit. Comme pour son offre en assurance-vie, Yomoni compte faire pression sur les prix grâce à des investissements réalisés uniquement dans des fonds indiciels. — B. B.